Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 20 février 2026 portant autorisation exceptionnelle, au titre de l’article L. 121-5 du code de l’urbanisme, en vue de la reconstruction du clarificateur de la station d’épuration des eaux usées sur la commune du Barcarès (Pyrénées-Orientales) soumise à la loi littoral.
Numéro NOR	VLOL2600952A
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Arrêté
Date de signature	20-02-2026
Date de publication	24-02-2026
Document	VLOL2600952A.pdf